Stockage de données : la révolution sur ADN

Deux déclarations révolutionnaires fondatrices stockées et encapsulées dans de l’ADN ont fait leur entrée aux Archives nationales le 23 novembre. Derrière ce projet, la technologie DNA Drive, développée par les chercheurs Stéphane Lemaire et Pierre Crozet.

Deux capsules métalliques, contenant chacune 100 milliards de copies de la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen de 1789, et la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, rédigée par Olympe de Gouges en 1791, ont rejoint les plus précieux documents des Archives nationales. Ces archives, les toutes premières conservées sous forme d’ADN, vont ainsi rejoindre la célèbre Armoire de Fer, monumental coffre-fort construit en 1790, aux côtés de l’ensemble des constitutions françaises, du journal de Louis XVI, du mètre et du kilogramme étalons en platine, ou encore du testament de Louis XIV. Derrière le symbole, une possible révolution technologique : après le papier et le silicium, l’ADN sera-t-il le prochain support de l’information ?

Les limites du stockage magnéto-optique